



Conseil économique et social

Distr. générale
25 juin 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Vingt-cinquième session

Genève, 3-5 septembre 2012

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

**Suivi des faits nouveaux intéressant les réseaux de transport paneuropéens:
Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen**

Projets d'autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen

Rapport sur les activités exécutées au cours de la période 2011-2012

Document soumis par le Directeur des projets TEM et TER*

I. Objectifs des projets TEM et TER

1. Le projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et le projet d'autoroute transeuropéenne (TEM) offrent un lieu d'échange expressément désigné pour la coopération des pays participants dans le domaine des transports par chemin de fer et par route. Au niveau intergouvernemental, ces projets représentent les seules structures régionales qui permettent de traiter des questions présentant un intérêt commun dans les secteurs du transport par route et par rail et qui aident à améliorer les réseaux routiers et ferroviaires des pays participants.

2. Dix-huit pays d'Europe centrale et orientale, d'Europe du Sud-Est et du Caucase (Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie,

* À sa vingt-quatrième session, le Groupe de travail a été informé des faits nouveaux concernant les activités menées dans le cadre des projets TEM et TER et a invité le Directeur des projets à lui rendre compte à sa vingt-cinquième session, en 2012, de l'état d'avancement des deux projets sur la période 2011-2012, notamment de l'état d'avancement de la révision du plan directeur (ECE/TRANS/WP.5/50, par. 10).

Slovaquie, Slovénie et Turquie) participent au projet TER et 15 d'entre eux participent également au projet TEM. La Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE) est l'organe d'exécution de ces projets. Les accords relatifs aux Fonds d'affectation spéciale pour la coopération dans le cadre des projets TEM et TER, établis en 1991 par la CEE, ont permis d'assurer l'indépendance des projets, leur financement provenant directement des pays membres, et par là même de veiller à la réalisation des principaux objectifs fixés pour ceux-ci, à savoir:

a) Coordonner la mise en conformité des infrastructures des réseaux TEM et TER avec les normes de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR), de l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC) et de l'Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC);

b) Coordonner l'amélioration des paramètres d'exploitation et faciliter le franchissement des frontières en vue de supprimer les goulets d'étranglement entravant les transports internationaux routiers et ferroviaires;

c) Développer la coopération entre les pays membres dans le cadre de l'élaboration d'études techniques;

d) Promouvoir la coopération entre les pays membres dans le domaine du transport combiné;

e) Promouvoir les activités de formation à l'intention des experts des pays membres.

3. En vue d'atteindre ces objectifs, un certain nombre de réunions à l'intention des décideurs, des coordonnateurs nationaux des projets TEM et TER, des exploitants routiers et ferroviaires et des experts ont été organisées au cours des vingt dernières années dans le but de faciliter l'échange de données d'expérience et de bonnes pratiques. Une collaboration étroite a en outre été établie avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Union internationale des chemins de fer (UIC), l'Union internationale des transports routiers (IRU) et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN).

4. Le Bureau central du projet TEM est hébergé dans les locaux du Gouvernement polonais à Varsovie et celui du projet TER, dans les locaux du Gouvernement slovaque à Bratislava.

II. Révision du plan directeur des projets et activités de suivi y afférentes

5. Pendant la période considérée, les travaux relatifs aux deux projets ont principalement porté sur l'achèvement de la révision du plan directeur et la publication de la nouvelle version du plan. Le plan directeur d'origine, établi en 2006, donnait des indications sur un plan d'investissement énonçant les besoins prioritaires en matière d'infrastructures routières et ferroviaires de 21 pays d'Europe centrale et orientale et d'Europe du Sud-Est. Il s'est à l'évidence révélé juste, mais de plus amples travaux dans certains domaines sont apparus nécessaires. Depuis l'élaboration du plan directeur, plusieurs éléments nouveaux ont dû être pris en considération, à savoir:

- L'achèvement des travaux du Groupe de haut niveau de l'Union européenne (UE) et l'extension du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) aux régions et pays voisins;

- L'approbation du statut de pays participant aux projets TEM et TER accordé à l'Arménie et à la Slovaquie;
- La séparation de la Serbie-et-Monténégro en deux États indépendants;
- L'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne;
- La nécessité d'inclure tous les pays d'Europe du Sud-Est et du Caucase dans le plan directeur (Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Serbie-et-Monténégro);
- Les nouvelles propositions concernant les priorités, les projets et les liaisons, formulées par les pays membres des projets TEM et TER au cours des travaux de suivi pendant la période 2007-2009;
- L'achèvement de la première phase du projet CEE-CESAP d'établissement de liaisons Europe-Asie et l'adoption des itinéraires prioritaires et des projets s'y rapportant définis dans le cadre de celui-ci;
- Les nouvelles données communiquées par plusieurs pays (Fédération de Russie, Hongrie, Pologne et Serbie);
- L'intérêt accru des pays pour le transport intermodal, notamment les centres logistiques, les terminaux de transport combiné, ainsi que les liaisons entre les ports maritimes et l'arrière-pays par roulage (RO-RO), par navire roulier à passagers (RO-PAX) et par ferroulage (ROLA).

6. Ainsi, le Comité des transports intérieurs de la CEE a invité les comités directeurs des projets TEM et TER, en collaboration étroite avec les gouvernements concernés, à entamer la révision du plan directeur, dans le but de l'achever en 2011.

7. Les 25 pays ci-après ont participé à la révision du plan directeur: Albanie, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Monténégro, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovaquie, Turquie et Ukraine. Les travaux de révision ont été menés par les Bureaux centraux des projets TEM et TER, avec le concours de consultants internationaux des pays participants. Les progrès réalisés ont été examinés au cours des réunions du Groupe spécial d'experts et les travaux ont été supervisés par le Groupe de coordination du plan directeur.

8. Le projet de rapport final sur la révision du plan directeur des projets TEM et TER a été examiné par le Comité des transports intérieurs de la CEE à sa soixante-treizième session et les volumes I (texte principal) et II (annexes) du rapport final ont été distribués à la trente et unième session du Comité directeur du projet TER et à la cinquante-sixième session du Comité directeur du projet TEM (Salzbourg (Autriche), 24-29 octobre 2011).

9. La révision du plan directeur et l'établissement du rapport final de révision ont largement contribué à l'extension du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et à la mise en œuvre des couloirs paneuropéens de transport. La tâche n'est toutefois pas achevée. Elle nécessite une fois encore une collaboration étroite entre les pays membres des projets TEM et TER et leurs voisins immédiats, ainsi que la participation constante de la CEE et des deux Bureaux centraux des projets. On a constaté en particulier qu'il manquait des informations concernant certains plans nationaux et certaines priorités, ainsi que des données. Il faut en outre suivre l'avancement de l'établissement des principaux réseaux routiers et ferroviaires, sur la base des normes techniques et opérationnelles convenues.

10. C'est pourquoi des mécanismes de suivi de la révision du plan directeur pour les projets TEM et TER ont été établis, lesquels constituent des éléments indissociables du plan d'action pour le suivi de la révision. Les activités de suivi porteront notamment sur les

progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets d'infrastructure prévus dans la révision du plan directeur, l'actualisation des données et des prévisions relatives au trafic, le développement des réseaux principaux et l'état d'avancement de ce développement. Les mécanismes de suivi proposés seront fondés sur des modèles qui seront complétés, puis soumis une fois par an aux Bureaux centraux des projets. Ces derniers analyseront les données reçues et établiront un rapport annuel de suivi de la révision du plan directeur, qui sera soumis aux comités directeurs des projets pour examen.

11. Le suivi des progrès réalisés dans l'alignement des réseaux principaux, tels qu'ils sont définis dans la révision du plan directeur, sur les normes énoncées dans les accords AGR, AGC et AGTC de la CEE sera une activité permanente au titre des projets TEM et TER dans le futur et devra être pris en compte dans les programmes de travail pertinents. Il a par conséquent été décidé à la trente et unième session du Comité directeur du projet TER et à la cinquante-sixième session du Comité directeur du projet TEM (Salzbourg (Autriche), 24-29 octobre 2011) de créer le Groupe d'experts conjoint pour le suivi de la révision du plan directeur des projets TEM et TER. Ce groupe se réunira une à deux fois par an pour fixer les tâches lui incombant selon les programmes de travail des deux projets et sera composé d'un représentant de la Division des transports de la CEE, du Directeur des projets TEM et TER, d'un consultant externe, de coordonnateurs/experts nationaux et de spécialistes des organismes et des institutions financières internationales sollicités.

12. À ses deux premières réunions, tenues le 26 octobre 2011 à Salzbourg (Autriche) et le 29 mars 2012 à Ankara (Turquie), le Groupe d'experts ci-dessus a notamment établi le plan d'action pour le suivi de la révision du plan directeur en vue de le soumettre aux comités directeurs des projets TEM et TER pour approbation.

III. Activités liées aux projets TEM et TER menées au cours de la période considérée

13. Les 8 et 9 septembre 2011, à l'invitation du Ministère tchèque des transports et de la Direction générale des chemins de fer tchèques, le Directeur des projets TEM et TER a participé à Cesky Krumlov (République tchèque) à une réunion avec des représentants du Ministère fédéral autrichien des transports, des innovations et des technologies et des Chemins de fer fédéraux autrichiens sur la coordination des paramètres et du calendrier de la reconstruction du couloir ferroviaire Prague-Ceske Budejovice- Linz, entre la République tchèque et l'Autriche, et sur les possibilités d'harmonisation à terme des liaisons ferroviaires à grande vitesse entre les deux pays.

14. À l'invitation du Gouvernement azerbaïdjanais, le Comité directeur du projet TER a tenu sa trentième session du 19 au 22 septembre 2011 à Bakou. Cette session a été notamment l'occasion d'approuver le rapport financier concernant le projet TER pour l'année 2010, de distribuer le projet de rapport final sur la révision du plan directeur des projets TEM et TER et d'examiner la proposition de création du groupe d'experts conjoint pour le suivi de la révision du plan directeur.

15. Dans le cadre de cette même session, la Conférence sur la mise au point d'infrastructures spéciales de transport ferroviaire – transbordeurs ferroviaires et ports maritimes – s'est tenue au Centre de conférence du Ministère azerbaïdjanais des transports le 20 septembre 2011; y ont participé, outre les membres du Comité directeur du projet TER, des représentants de la CEE, de la Direction générale Mobilité et transports de la Commission européenne (DG Move/Corridor VII), de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de la Banque asiatique de développement, du Ministère azerbaïdjanais des transports, de sociétés de transports de la mer Noire et de la mer Caspienne, de sociétés de chemin de fer et de grands ports maritimes.

16. Les 4 et 5 octobre 2011, le Directeur des projets TEM et TER a participé au Sommet concernant la région élargie de la mer Noire, organisé dans le cadre de la Conférence sur les «Journées du rail» tenue à Bucarest, qui visait à analyser tous les stades du processus du transport de marchandises par le rail d'est en ouest à travers la région en question et à définir les stratégies les plus efficaces pour augmenter le volume des marchandises transportées par rail.

17. Les 18 et 19 octobre 2011, le Directeur des projets TEM et TER a participé à une série de réunions organisées dans les locaux des Ministères fédéraux autrichiens des transports, des innovations et des technologies et des affaires étrangères et du Gouvernement de la Province de Salzbourg. À ces réunions, il a examiné et approuvé avec les coordonnateurs nationaux autrichiens des projets les préparatifs et l'organisation de la trente et unième session du Comité directeur du projet TER et de la cinquante-sixième session du Comité directeur du projet TEM, qui devaient se tenir à Salzbourg (Autriche).

18. La trente et unième session du Comité directeur du projet TER et la cinquante-sixième session du Comité directeur du projet TEM se sont tenues du 24 au 29 octobre 2011 à Salzbourg (Autriche). Lors de ces sessions, les budgets et programmes de travail respectifs des deux projets pour 2012 ont été approuvés et M. H. Meelich a été élu Directeur des projets TEM et TER pour la période 2012-2013.

19. La première réunion du Groupe d'experts conjoint pour le suivi de la révision du plan directeur des projets TEM et TER s'est tenue le 26 octobre 2011 à Salzbourg. À cette réunion, le programme de travail du Groupe pour 2012 et les mécanismes de suivi respectifs des deux projets ont été approuvés.

20. Le 4 novembre 2011, le Directeur des projets TEM et TER a participé à Sopron (Hongrie) à un atelier, organisé dans le cadre du projet d'axe de transport pour le Sud-Est (SETA), qui était consacré à l'accessibilité et aux flux logistiques dans la région de l'Europe du Sud-Est. Le projet SETA rassemble 11 partenaires de six pays situés entre Vienne/Bratislava et certains ports septentrionaux de l'Adriatique (Rijeka, Koper et Monfalcone) et est financé au moyen du Fonds européen de développement régional (FEDER).

21. Du 10 au 12 novembre 2011, le Directeur des projets TEM et TER a pris part au débat d'experts qui s'est tenu dans le cadre de l'atelier SETA organisé à Rijeka (Croatie) et qui avait pour thème la stratégie de développement des infrastructures de transport en Croatie. Il a saisi cette occasion pour informer les participants des activités menées dans le cadre du projet TER et de l'achèvement de la révision du plan directeur des projets TEM et TER.

22. La réunion de suivi des sessions des Comités directeurs des projets TEM et TER s'est tenue à Vienne (Autriche) du 12 au 14 décembre 2011. Y ont pris part des représentants du Ministère turc des transports, des affaires maritimes et des communications, du Ministère autrichien des transports, des innovations et des technologies, de la Société nationale des chemins de fer turcs et de la Direction générale des autoroutes turques, ainsi que le Directeur des projets TEM et TER.

23. Du 8 au 12 janvier 2012, le Directeur des projets TEM et TER s'est rendu à Ankara pour s'entretenir avec les autorités turques de l'organisation et des préparatifs de l'atelier sur la recherche-développement, les systèmes de transport intelligents, les innovations dans le transport intermodal rail/route et la sécurité routière, qui devait être organisé conjointement par la CEE et les responsables des projets TEM et TER du 27 au 31 mars 2012 à Ankara.

24. Le 26 janvier 2012, il a participé au premier atelier SETA en Autriche, qui s'est tenu à Vienne et a été organisé par la ville de Vienne. Quarante représentants des groupes cibles du projet SETA ont pris part à cette manifestation, qui a eu lieu en même temps que l'atelier national du projet Sonora. La principale information communiquée lors de l'atelier a été le renforcement, dans le cadre du projet SETA, de la liaison qui faisait défaut entre les principaux corridors européens de transport ferroviaire (réseau principal).

25. Du 14 au 16 février 2012, le Directeur des projets TEM et TER a rendu visite aux fonctionnaires compétents des ministères chargés des transports ferroviaires et routiers et aux coordonnateurs nationaux à Zagreb, au port de Koper et au port de Rijeka.

26. Le Directeur des projets TEM et TER a également participé à la conférence SETA qui s'est tenue à Sopron et à Budapest (Hongrie) les 20 et 21 février 2012 et qui avait pour thèmes l'élimination des contraintes liées aux infrastructures et à l'organisation sur les liaisons ferroviaires existantes dans la région, et le renforcement de la compétitivité du transport ferroviaire en tant que condition préalable au passage nécessaire du transport routier au transport ferroviaire. À cette conférence, il a aussi été question de l'amélioration de l'organisation des opérations sur le corridor de transport, qui franchit trois frontières nationales. Une démonstration de l'amélioration des services pour les transporteurs comme pour les passagers a été faite de façon à mettre en évidence les avantages du corridor SETA.

27. Dans le cadre de la coopération étroite entre les projets TEM et TER et la CEE, le Directeur des projets a participé à l'opération de lancement de la promotion des systèmes de transport intelligents pour une mobilité durable, organisée par l'ONU le 28 février 2012, et à la soixante-quatorzième session annuelle du Comité des transports intérieurs de la CEE, tenue du 28 février au 1^{er} mars 2012, session durant laquelle il a présenté le rapport sur l'avancement des projets TEM et TER en 2011.

28. Du 7 au 11 mars 2012, le Directeur des projets TEM et TER a participé au salon Eurasia Rail, qui s'est tenu à Istanbul (Turquie) et a accueilli plus de 10 000 visiteurs. Il a profité de cette occasion pour s'entretenir avec les représentants du Ministère turc des transports, de la Chambre de commerce d'Istanbul et de la Société nationale des chemins de fer turcs (TCDD) de l'organisation des sessions à venir des Comités directeurs des projets TEM et TER et de la deuxième réunion du Groupe d'experts conjoint pour le suivi de la révision du plan directeur des projets TEM et TER, devant se tenir à Ankara à la fin du mois.

29. L'atelier sur la recherche-développement, les systèmes de transport intelligents, les innovations dans le transport intermodal rail/route et la sécurité routière, organisé conjointement par la CEE et les responsables des projets TEM et TER avec l'appui du Ministère des transports, a eu lieu les 27 et 28 et 30 et 31 mars 2012 à Ankara. Le 29 mars 2012, a également eu lieu à Ankara la deuxième réunion du Groupe d'experts conjoint pour le suivi de la révision du plan directeur des projets TEM et TER. Ont participé à cette réunion le représentant de la CEE, le Directeur des projets TEM et TER et le consultant de la CEE, ainsi que des représentants des pays suivants: Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Turquie.

30. La réunion TEMSTAT sur la collecte et la cartographie des données s'est tenue les 17 et 18 avril 2012 à Varsovie. À cette occasion ont été présentés les résultats de l'établissement de la base de données TEMSTAT et des activités de cartographie durant la période considérée, ainsi que les progrès accomplis dans la construction des infrastructures routières du projet TEM. En outre, les données nationales de 2012 sur l'état d'avancement du projet TEM et TEMSTAT 1 et 2 ont été communiquées aux représentants du Bureau central du projet TEM à Varsovie.

31. À la suite de cette réunion, le Directeur des projets TEM et TER a organisé avec efficacité quatre voyages successifs afin de s'acquitter de certaines des tâches fixées par les Comités directeurs des projets TEM et TER. Tenant compte de l'intérêt de la CEE et des responsables du projet TEM pour une liaison entre le sud-est de la Pologne et la partie la plus septentrionale de la Roumanie via le territoire ukrainien (combinaison des stratégies de l'Union européenne pour la Baltique et le Danube), il a rendu visite aux autorités de Lviv et Chernivtsi (Ukraine) et a rencontré les fonctionnaires compétents du Ministère roumain des transports et de la Direction générale des chemins de fer roumains à Bucarest. Il a ensuite participé en tant qu'orateur principal à la Conférence sur les chemins de fer organisée à Constanta (Roumanie) les 25 et 26 avril 2012, puis s'est rendu par ferry à Istanbul, où il s'est entretenu avec les autorités turques et les représentants de la société U.N RO-RO des préparatifs de l'édition 2013 du salon Eurasia Rail, planifié en mars 2013, et de l'éventuelle représentation du projet TER à cette manifestation.

32. Du 8 au 10 mai 2012, le Directeur des projets TEM et TER s'est rendu à Opatija et à Zagreb (Croatie) pour examiner avec les représentants du Ministère croate des affaires maritimes, des transports et des infrastructures et avec les doyens des Universités techniques de Zagreb et de Rijeka les questions concernant l'organisation et le financement de la réunion annuelle de 2012 de la zone V TEM/HEEP, devant se tenir à Opatija les 4 et 5 juin 2012.

33. Les 31 mai et 1^{er} juin 2012, il a participé en tant qu'orateur à la conférence internationale intitulée «Adriatique, Danube, Baltique et mer Noire – une nouvelle dimension pour le transport intermodal en Europe centrale», organisée à Monfalcone (Italie) dans le cadre du projet SETA. Lors de cette conférence s'est tenue également la deuxième réunion de coordination du Projet transnational, qui avait pour thème une exploitation plus rationnelle des ressources au moyen de la coopération et qui était spécialement consacrée aux liaisons entre les ports et l'arrière-pays.

34. La réunion annuelle de 2012 de la zone V TEM/HEEP s'est tenue à Opatija les 4 et 5 juin 2012. Le Programme HEEP (Highway Engineering Exchange Program) est une organisation internationale qui promeut l'échange d'informations sur la conception des autoroutes et des ponts, en particulier dans le domaine informatique. Le projet TEM correspond à la zone V du Programme (Europe centrale et orientale). À la suite de la réunion de la zone V TEM/HEEP a eu lieu à Opatija le 6 juin la réunion spéciale des participants au projet TEM. À cette réunion, le Directeur des projets TEM et TER a donné des informations sur les activités qui venaient d'être réalisées dans le cadre du projet TEM et sur celles qui étaient planifiées pour le deuxième semestre 2012.

IV. Principaux défis actuels et futurs pour les projets TEM et TER

35. Les principaux défis actuels et futurs pour les projets TEM et TER sont les suivants:
- L'extension des projets aux pays observateurs (Biélorus, ex-République yougoslave de Macédoine, République de Moldova et Ukraine);
 - L'extension des projets aux pays participant à la révision du plan directeur, à savoir l'Albanie, l'Azerbaïdjan et le Monténégro;
 - La pleine intégration des nouveaux pays membres (Arménie et Serbie);
 - La diffusion et la promotion des conclusions du rapport final sur la révision du plan directeur des projets;
 - Le suivi de la mise en œuvre du plan directeur révisé des projets;

- Le financement du développement des infrastructures de transport routier et ferroviaire;
- La prise en compte des questions de sûreté et de sécurité dans le transport routier et ferroviaire;
- Le renforcement du personnel des Bureaux centraux des projets TEM et TER à Varsovie et à Bratislava;
- Le choix d'un successeur pour l'actuel Directeur des projets TEM et TER lorsque son mandat aura pris fin, c'est-à-dire à partir du 1^{er} janvier 2014.

V. Conclusions

36. Toutes les activités menées au cours de la période considérée ont été conformes aux programmes de travail ainsi qu'à la stratégie à court terme des projets TEM et TER, tels qu'adoptés par les Comités directeurs en 2009.

37. Les projets TEM et TER présentent l'avantage de rassembler des représentants aussi bien des ministères des transports que des administrations routières et des compagnies de chemin de fer des pays membres.

38. Au cours de la période considérée, les projets TEM et TER ont permis de renforcer la collaboration avec les grandes organisations internationales œuvrant dans le domaine du transport et d'établir des relations plus étroites avec l'Organisation de coopération économique (OCE).

39. Au niveau gouvernemental, les projets TEM et TER sont les seuls cadres régionaux permettant d'examiner les principales questions relatives aux transports routiers et ferroviaires qui doivent être réglées afin d'accélérer l'intégration des réseaux de transport des pays membres à celui de l'Europe de l'Ouest. En outre, ils favorisent une meilleure harmonisation de la législation des pays d'Europe centrale et orientale avec les normes en vigueur en Europe de l'Ouest, de façon à offrir une meilleure qualité de service sur les principaux corridors de transport des pays membres.

40. Les projets TEM et TER sont des instruments utiles pour mettre en œuvre dans la région les normes des accords AGR, AGC et AGTC et améliorer les services de transport routier, ferroviaire et combiné. La mise en œuvre des vastes programmes de travail, qui a donné des résultats concrets, s'est traduite par une augmentation constante du nombre des pays membres des deux projets.

41. La révision du plan directeur des projets TEM et TER, entreprise en étroite collaboration avec la Division des transports de la CEE, a été menée à bien pendant la période considérée.

42. La promotion des conclusions de la révision du plan directeur des projets TEM et TER, le suivi de la mise en œuvre du plan révisé et les activités de suivi respectives font partie des principales tâches des deux projets au cours des années à venir. C'est pourquoi on a établi un mécanisme de suivi permanent qui est géré et supervisé par le Groupe d'experts conjoint pour le suivi de la révision du plan directeur des projets TEM et TER.